

Guide des candidats

Concours 2024



LA FRANCE
S'ENGAGE

Offshore



Concours.

À *La France s'engage*, on aimerait pouvoir faire vivre toute la polysémie du mot.

Evidemment, notre concours s'apparente à une compétition constituée d'épreuves et dont la forme finale ressemble à une pyramide. La base est large, le sommet aigu. Nombreux sont les candidats, rares sont les lauréats. C'est un fait, cela est parfois injuste, très souvent frustrant mais la sélection est forcément nécessaire. C'est notamment cette exigence qui donne au concours de *La France s'engage* toute sa puissance et sa crédibilité.

Mais ne vous découragez pas pour autant ! Le parcours du candidat est aussi une source d'enrichissement pour les projets.

Il implique la notion de partage, de rencontre, de rassemblement. Participer au concours de *La France s'engage*, c'est l'opportunité de réunir votre équipe pour discuter et rédiger collectivement le dossier.

Et puis n'oublions pas qu'un concours, c'est aussi apporter de l'aide. Il s'agit d'un objectif essentiel pour nous. Des premières questions jusqu'à la participation au *Bootcamp* des finalistes, nous espérons pouvoir être utiles à l'avancée de votre projet. Et ainsi, le temps du concours, pouvoir participer, même de manière infime, à sa réussite. Car un concours peut aussi avoir le sens d'une rencontre fortuite et heureuse.

Enfin, et ce n'est pas rien, les lauréats 2024 rejoindront la communauté de *La France s'engage* l'année de ses 10 ans...

Une raison supplémentaire de tenter l'aventure !

Damien Baldin

Directeur général

Enora Hamon

Directrice générale adjointe



ANCE
AGE





1

CHAPITRE

La France s'engage

Nos missions

Programme de soutien à l'innovation sociale initié par l'État en 2014, *La France s'engage* est devenue une fondation reconnue d'utilité publique en 2017. Il s'agit de la première coalition d'entreprises engagées, créée par TotalEnergies, BNP Paribas, Andros et Artémis. Elle est présidée par François Hollande.

Chaque année, elle détecte et récompense les projets les plus innovants dans tous les champs du développement durable.

Les associations et entreprises de l'économie sociale et solidaire labellisées bénéficient pendant trois ans d'une dotation financière et d'un accompagnement

sur-mesure pour changer d'échelle et essaimer sur tout le territoire national.

Pour assurer le financement et l'accompagnement des lauréats labellisés, la Fondation s'appuie sur l'implication forte de ses entreprises mécènes : TotalEnergies, BNP Paribas, Andros, Artémis, Engie, Capgemini, Malakoff Humanis, VYV, Groupe La Poste, Kearney, KPMG, Havas Paris, Accenture, l'AFD et la Banque des Territoires.



Depuis 2014

61
millions
d'euros
investis

233
projets
lauréats

NOS MISSIONS

- Promouvoir l'engagement de la société civile
- Détecter les projets à fort impact social et environnemental
- Sélectionner les projets les plus innovants
- Accélérer leur croissance et accompagner leur essaimage territorial
- Valoriser leurs réussites

Le concours

Avec l'organisation de son concours, *La France s'engage* détecte et sélectionne des projets partout en France. Ces projets sont innovants sur le plan social ou environnemental, s'inscrivent dans une logique d'intérêt général et démontrent un impact réel auprès de leurs bénéficiaires. Son processus de sélection unique s'appuie sur l'engagement des collaborateurs des entreprises mécènes et des partenaires de la Fondation ainsi que sur l'expertise des actrices et acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Les thématiques

La France s'engage soutient des projets générateurs d'impact social qui s'inscrivent dans une ou plusieurs des thématiques suivantes :



**AGRICULTURE &
ALIMENTATION
DURABLES**



**INCLUSION
SOCIALE ET
LIEN SOCIAL**



**ATTRACTIVITÉ
TERRITORIALE**



**INSERTION
PROFESSIONNELLE**



CULTURE



LOGEMENT



ÉDUCATION



**SANTÉ ET
BIEN-ÊTRE**



**ÉGALITÉ
FEMMES/
HOMMES**



**TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**



**INCLUSION
NUMÉRIQUE**

L'édition 2023

456

dossiers

577

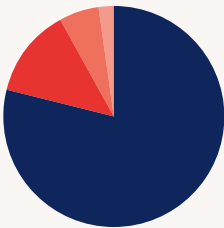
examineurs

15

lauréats

**Parmi les
456 dossiers reçus...**

Sur les 15 lauréats,
5 postulaient pour
la première fois.



79%
associations

13%
sociétés agréées Esus

6%
coalitions

2% autres

49%

postulaient pour
LA PREMIÈRE FOIS

54%

des structures candidates étaient situées
HORS ÎLE-DE-FRANCE

39

étaient situés
EN OUTRE-MER

55%

des structures candidates
avaient un budget annuel compris
ENTRE 80 000 € ET 500 000 €



L'accompagnement



LA FRANCE
S'ENGAGE

Lauréat
2024



Un label

certifiant l'impact social et
l'innovation du projet

Une dotation financière

jusqu'à 300 000 €
versée sur 3 ans

Un accompagnement

collectif et personnalisé
pour assurer le changement
d'échelle

ement

Sélection des candidats

ACCOMPAGNEMENT

+ 6 mois



/ **Diagnostics** stratégique, juridique et de mesure d'impact social



/ **Séminaire d'intégration**

/ **Validation du plan de développement 2025-2027**

+ 36 mois



/ **Mise en œuvre de l'accompagnement :**

Formations collectives,
Missions de conseil et expertises individualisées

+ 6 mois



/ **Évaluation de l'impact social et bilan du changement d'échelle**

INTÉGRATION AU
PROGRAMME

ALUMNI



Un programme d'accompagnement unique

1

Accompagnement individuel et sur-mesure

2

Formations collectives, échanges entre pairs et avec nos partenaires

3

Expertise à 360° (juridique, digital, stratégie, impact social, implantation territoriale, RH, modèle économique)

Le mécénat de compétences

Pendant les 3 ans du parcours d'accompagnement, les lauréats bénéficient des compétences de nos entreprises mécènes et partenaires.

En 2022, le mécénat de compétences au bénéfice de la Fondation et de ses lauréats a représenté plus de **2 000 jours de travail.**

« On a accès à un accompagnement qui est très rare dans l'ESS. »

Émilie Schmitt
ACTIV'ACTION
Lauréat 2020



« L'accompagnement stratégique nous a donné l'opportunité de revoir notre approche vis-à-vis de nos publics bénéficiaires et d'ajuster nos éléments de langage. Ces temps de **prise de hauteur** ont été essentiels à notre bonne dynamique. »

Morgane Orrière
AP RUN FORMATION

Lauréat 2020

« Notre mission d'accompagnement chez Fleurs d'Halage a été très enrichissante : nous avons aidé la structure d'insertion à développer son modèle sur tout le territoire. Notre travail a débouché à la création d'une **nouvelle offre de service** et l'intégration de nouveaux partenaires. »

Omar Boussaa
COLLABORATEUR D'ACCENTURE

en mission chez Fleurs d'Halage

Lauréat 2020



LA FRANCE
S'ENGAGE



Table 10





2

CHAPITRE

**Le
concours
2024**



Les critères et le barème de notation



EFFICACITE DEMONTEE

« C'est la collaboration entre les objectifs de l'Etat, les moyens mis en oeuvre et les premiers résultats observés »

Le barème de notation proposé :

- 1 sur 5 : Les réalisations rapportées ont permis d'atteindre les objectifs déclarés de manière satisfaisante.
- 2 sur 5 : Les réalisations rapportées ont permis d'atteindre les objectifs déclarés de manière satisfaisante, mais les réalisations rapportées ne sont pas suffisantes.
- 3 sur 5 : Les réalisations rapportées ont permis d'atteindre les objectifs déclarés de manière satisfaisante, mais les réalisations rapportées ne sont pas suffisantes.
- 4 sur 5 : Les réalisations rapportées ont permis d'atteindre les objectifs déclarés de manière satisfaisante, mais les réalisations rapportées ne sont pas suffisantes.
- 5 sur 5 : Les réalisations rapportées ont permis d'atteindre les objectifs déclarés de manière satisfaisante, mais les réalisations rapportées ne sont pas suffisantes.



CAT

Le barème de notation

1 sur 5 : ...

2 sur 5 : ...

3 sur 5 : ...

4 sur 5 : ...

5 sur 5 : ...

Les critères d'éligibilité

LES TYPES DE STRUCTURES

- › Le concours s'adresse aux associations éligibles au mécénat, aux fondations (hors fondations d'entreprises), aux fonds de dotations, ainsi qu'aux sociétés commerciales ou coopératives ayant déjà obtenu l'agrément Esus (ou dont l'obtention sera acquise au 27 juin 2024 au plus tard), ainsi qu'aux coalitions composées par ces mêmes structures.
- › La structure doit avoir son siège social en France.
- › La structure doit exister depuis 3 ans minimum (au 27 juin 2024).



LE BUDGET

La structure doit avoir un budget supérieur à 80 000 € pour postuler. Il s'agit des produits d'exploitation 2022 ou du dernier exercice comptable approuvé (chiffre d'affaires pour les sociétés agréées Esus et somme des budgets pour les coalitions). Les contributions volontaires en nature ne sont pas comprises dans ce calcul.

POURQUOI CE SEUIL ?

- › La structure, relativement mature, doit être capable d'essaimer dans les 3 prochaines années.
- › La structure, avec une équipe opérationnelle, doit être capable de suivre l'appel à projets et de mettre en œuvre le passage à l'échelle.





LE PROJET

Il peut s'agir du projet unique de votre structure ou d'un programme spécifique.

Il doit répondre aux critères suivants :

- › S'inscrire dans une dynamique d'innovation sociale et/ou environnementale en répondant de manière nouvelle à un besoin mal ou non satisfait.
- › Démontrer son impact auprès d'un public bénéficiaire clairement identifié.

Pour les structures d'outre-mer, l'ambition de changement d'échelle peut être limitée à la région d'origine.

- › Avoir une ambition de changement d'échelle dans au moins une autre région que celle de vos activités actuelles, dès 2025.



Les Apprentis d'Auteuil Mayotte, lauréat 2023



LES COALITIONS

Plusieurs structures portant un projet commun peuvent postuler au concours.

- › Toutes les structures composant la coalition doivent avoir un statut juridique conforme aux critères d'éligibilité.
- › Une structure cheffe de file doit être désignée : c'est elle qui répondra au questionnaire. Elle doit respecter le critère des 3 ans d'ancienneté, qui ne s'applique pas aux autres membres de la coalition.
- › Dans le cadre d'une coalition, c'est la somme des produits d'exploitation des structures de la coalition qui est prise en compte pour chiffrer le budget.
- › Le projet commun présenté doit être déjà mis en œuvre et avoir fait la preuve de son impact.

Les 3 critères de notation

Chaque critère
est noté sur 5

Le concours de *La France s'engage* évalue les projets à partir des trois critères de notation suivants :

↳ Innovation sociale et/ou environnementale

Capacité de la structure à identifier les besoins sociaux et/ou environnementaux mal satisfaits ou non pourvus et à y répondre de manière nouvelle.

↳ Impact social démontré

Changements concrets observés sur les bénéficiaires, qui n'auraient pas eu lieu sans la mise en œuvre du projet.

Parmi les projets environnementaux, ne seront retenus que les projets qui ont un impact social direct.

↳ Capacité de changement d'échelle

Moyens mis en œuvre pour augmenter le nombre de bénéficiaires et/ou élargir son public cible, sur de nouveaux territoires (en dehors de sa région d'origine).





Les Petites Cantines, lauréat 2020

Les stratégies de changement d'échelle

Le soutien financier et l'accompagnement de *La France s'engage* visent un changement d'échelle géographique, sous la forme d'un essaimage. Voici des exemples de stratégies d'essaimage choisies par nos lauréats.

› La fertilisation

Diffuser son savoir-faire à plus grande échelle à des porteurs de projets locaux qui vont s'approprier le modèle pour l'adapter localement. La structure met alors en place des formations et/ou une labellisation/apellation qui reconnaît la transmission de ses activités.

EXEMPLE DE FERTILISATION

LES PETITES CANTINES Lauréat 2020

redynamisent la vie de quartier en préparant et en partageant des repas quotidiens entre les habitants. L'implantation de nouvelles cantines se fait par des promotions de porteurs de projets locaux. Ils créent des associations autonomes qui deviennent membres du réseau national (10 cantines ouvertes à ce jour et 12 projets en cours).

› La duplication

Répliquer son modèle sur d'autres territoires en structurant un réseau national, par la création d'antennes locales. Les structures peuvent être autonomes ou franchisées.

EXEMPLE DE DUPLICATION

L'ENVOL

Arts et Transformation Sociale

Lauréat 2019

Programme d'insertion sociale par l'art et la culture, l'Envol développe son impact grâce à des structures locales

indépendantes, bénéficiant ainsi de l'appui du réseau, de certaines fonctions supports, notamment une méthode pédagogique et artistique d'intervention, et de la marque.

VIVRE ET TRAVAILLER AUTREMENT

Lauréat 2018

accompagne des entreprises et structures médico-sociales pour l'inclusion socio-professionnelle de personnes autistes. VETA forme leurs salariés et prépare les environnements de travail puis effectue, ensuite, un transfert de compétences aux structures médico-sociales. L'accompagnement vise à proposer aux adultes autistes un environnement global qui répond à leurs besoins.

EXEMPLE DE COOPÉRATION

› La coopération

Se rapprocher d'autres structures (publiques, privées ou associatives) pour faire mieux et plus. Des services peuvent être mutualisés ou un réseau thématique créé pour se répartir les domaines d'expertise. La candidature en coalition peut être envisagée si le projet commun est mature pour changer d'échelle.

Autres stratégies de changement d'échelle

Pour plus d'informations sur les différentes stratégies de changement d'échelle : [Stratégies pour changer d'échelle, Avisé \(2021\)](#)

Il existe d'autres stratégies de changement d'échelle, notamment la diversification et la fusion. Néanmoins, les projets optant pour ces stratégies ne pourront être financés par *La France s'engage* qu'à condition d'avoir aussi une ambition de changement d'échelle géographique (dans au moins une autre région que la région d'origine).

Le calendrier

Lancement du concours

- Publication du guide des candidats
- Webinaires de présentation

8 & 12 décembre

Appel à projets

Du 8 janvier
(12h CET)
au 8 février
(18h, CET)

Premier jury

Mars

Bootcamp & Jury final

21 au 24 mai

Conseil d'administration

27 juin

Annonce des lauréats

Début juillet

Le Bootcamp

Pour préparer le jury final, les finalistes participent à 3 jours de formation, composés d'ateliers thématiques, d'une préparation au pitch final, de retours d'expériences et d'échanges avec notre communauté, notamment de financeurs. La participation est obligatoire.

Les frais de déplacement liés au Bootcamp sont pris en charge par la Fondation (pour les structures situées en dehors de l'Île-de-France).



Les jurys

Le processus de sélection comprend 2 jurys distincts.

Lors de chaque phase, votre dossier sera évalué par différents examinateurs, formés par les équipes de *La France s'engage* et issus de notre communauté de lauréats, de mécènes et de partenaires.

Le 1^{er} jury de sélection

Après avoir vérifié l'éligibilité du projet, un premier jury de 3 ou 4 examinateurs évalue votre dossier. Ils notent individuellement mais échangent sur leur compréhension du dossier et rédigent un commentaire commun.

Ce processus est renouvelé, de sorte que votre dossier sera noté par 2 jurys collectifs différents. La note finale est la moyenne des notes des différents examinateurs.

Une fois tous les dossiers évalués, le classement du jury est transmis au comité mécènes de la Fondation, présidé par le Président du Conseil d'orientation, qui détermine la barre d'admissibilité pour la phase finale de sélection (environ quarante places). La quarantaine de finalistes est invitée à participer au Bootcamp.

Le jury final

Un représentant de la structure finaliste vient présenter le projet devant un jury d'examineurs. Ce dernier approfondit la stratégie de changement d'échelle du projet, les ressources mobilisables pour l'essaimage et l'effet de levier d'un éventuel soutien de la Fondation. Ce dernier point fera l'objet d'un quatrième critère de sélection (uniquement pour la phase finale). À l'issue des notations, le classement est présenté au Conseil d'administration qui sélectionne les lauréats (environ 15 places) et détermine la dotation financière accordée.





CHAPITRE

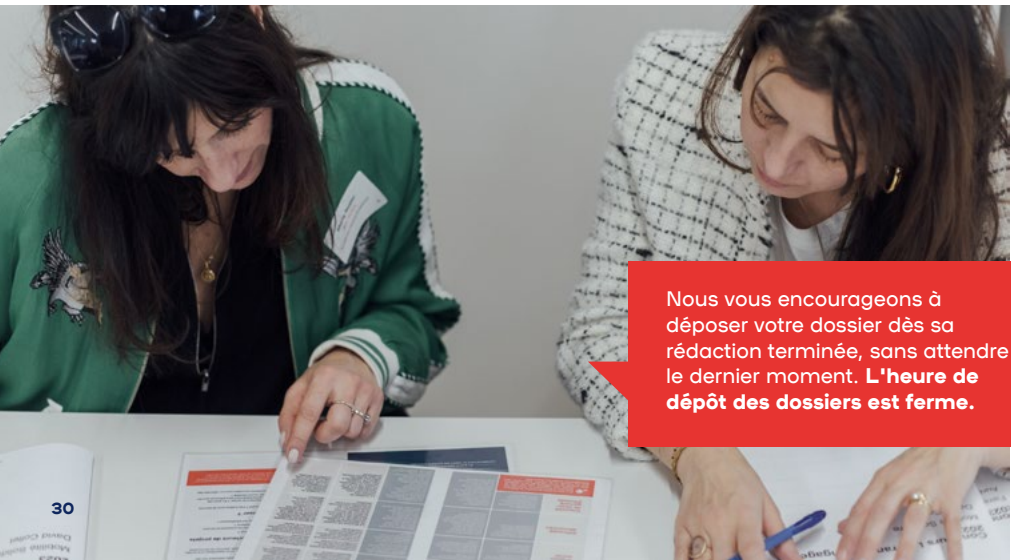
Rédiger son dossier

3

Les conseils

Pour rédiger son dossier

- › **Les dossiers seront répartis de manière aléatoire entre les examinateurs** : évitez les acronymes, explicitez vos concepts et soyez concrets pour que chacun puisse comprendre vos activités.
- › **Ne vous répétez pas et apportez les informations demandées aux bonnes questions** : par exemple, ne développez pas votre stratégie de changement d'échelle dans la présentation de la structure.
- › **Soyez synthétiques et précis.**
Pour cela, faites des phrases simples et courtes autant que possible. Attention, le nombre de caractères est limité.
- › **Ne renvoyez par vers des sites extérieurs sans y être invités.**
Gardez en tête que votre dossier doit être lisible et cohérent en version imprimée.
- › Avant de vous lancer dans l'appel à projets, **prenez le temps d'étudier les questions qui vous sont posées.**
En moyenne, les porteurs de projets ayant répondu à l'appel à projet 2023 y ont consacré 3-4 jours de préparation, en mobilisant plusieurs personnes de leur équipe.



Nous vous encourageons à déposer votre dossier dès sa rédaction terminée, sans attendre le dernier moment. **L'heure de dépôt des dossiers est ferme.**

Les conseils de nos lauréats

« Soyez honnêtes dans vos réponses, sans présumer du type de réponses attendues par le jury, car il n'y en a pas ! »

Benjamin Molleron
LA FABRIQUE OPÉRA
Lauréat 2019

« Pour prendre du recul, impliquez vos équipes dans vos réflexions et surtout, persévérez ! »

Stella Peschel
COLOSOLIDAIRE
Lauréat 2022

« Pensez à bien faire relire votre dossier à vos collègues mais également à des personnes extérieures à votre structure pour mesurer la bonne compréhension et la puissance des mots que vous aurez choisis ! »

Estelle Studer
LE RIRE MÉDECIN
Lauréat 2021

« Je vous conseille de partir du constat personnel qui a engagé votre motivation, d'être sincères, de rester concis et d'aller à l'essentiel pour faciliter la compréhension de votre projet. »

Anne Guénand
BIP POP
Lauréat 2020

L'appel à projets 2024

Du 8 janvier (12h CET)
au 8 février (18h CET)

Cette section vise à présenter aux futurs candidats une partie du contenu du questionnaire de sélection, en mettant en lumière ce qui est attendu de la part de la Fondation. Cette démarche permet aux candidats potentiels de prendre connaissance, en amont du lancement du concours, de la structuration du questionnaire et des éléments à fournir pour répondre à l'appel à projets, afin notamment de gagner du temps de préparation.

La candidature au concours se fait uniquement en ligne, à partir du 8 janvier 2024, via le site internet de *La France s'engage*.

Rédiger son dossier

GLOSSAIRE

> **Structure**

Personne morale qui dépose le projet et qui sera financée et accompagnée par *La France s'engage* si elle devient lauréate. Les types de structures éligibles sont détaillés dans ce guide.

> **Projet**

Programme concret mis en œuvre par votre structure, qui répond à un besoin social et/ou environnemental

et que vous souhaitez développer via le changement d'échelle - raison pour laquelle vous demandez un soutien à *La France s'engage*. La notion de projet peut donc référer à tout ou partie de l'objet social de la structure.

> **Changement d'échelle**

Stratégie mise en œuvre pour faire grandir votre projet.

Le changement d'échelle tel qu'envisagé dans le cadre de ce concours est basé sur l'essaimage territorial. Il implique donc le développement de votre activité dans au moins une nouvelle région dès 2025 (à l'exception des projets ultramarins), que ce soit par la duplication, la fertilisation ou la coopération.

Votre projet sera éligible si vous pouvez répondre « oui » à l'ensemble des questions suivantes. Vous pourrez ainsi accéder au questionnaire de candidature.

QUESTIONNAIRE D'ÉLIGIBILITÉ

- › **Ma structure a son siège social en France**
- › **Ma structure a un produit d'exploitation 2022 supérieur ou égal à 80 000 €**
- › **Ma structure a au minimum 3 ans d'existence (au 27 juin 2024)**
- › **Ma structure a un statut juridique de l'ESS**
Association éligible au mécénat d'entreprise, fondation (hors fondation d'entreprise), fonds de dotation, société commerciale ou coopérative agréée Esus (statut obtenu ou obtention prévue avant le 27 juin 2024)
- › **Ma structure n'a jamais été lauréate de *La France s'engage***
- › **Ma structure n'est pas engagée dans un cadre partenarial (convention en cours de validité) avec *La France s'engage***
- › **Le projet pour lequel je candidate est déjà mis en œuvre**
- › **Mon projet prévoit un essaimage territorial hors de sa région d'origine dès 2025**
Les structures dont le siège social est situé en Outre-mer (DROM-COM) ne sont pas tenues de remplir ce critère pour être éligibles.

* Questionnaire de sélection

* Les questions sont présentées ici à titre indicatif. La fondation La France s'engage se réserve la possibilité d'apporter de (légères) modifications au questionnaire d'ici sa mise en ligne le 8 janvier 2024

1. Informations générales

- › Questions administratives et coordonnées
- › Budget de la structure
- › Organigramme

Cette partie n'est pas notée mais permet au jury de comprendre concrètement votre projet.

2. Présentation de votre projet

- › Nom du projet et court descriptif (500 signes)
- › Thématiques
- › Types de bénéficiaires principaux
- › Description de l'équipe (salariée et/ou bénévole) qui porte le projet
- › Montant de la dotation financière sollicitée auprès de *La France s'engage*
- › Documents à télécharger (budget prévisionnel du projet sur 3 ans, comptes certifiés, statuts, logo)

3. Innovation sociale et/ou environnementale

- › À quel besoin social votre projet répond-il ? (1 000 signes)
- › Décrivez votre projet de manière précise. (activités concrètes, modalités de mise en œuvre, chiffres clés éventuels, partenariats opérationnels structurants) (2 000 signes)
- › En quoi votre projet-il est une innovation sociale et/ou environnementale ? (1 000 signes)
- › En quoi est-il complémentaire et/ou différent des autres dispositifs et programmes existants (privés ou publics) ? (1 000 signes)

4. Impact social démontré

- › **Quels sont les besoins de vos principaux bénéficiaires ? Comment les avez-vous identifiés ?**
(1 000 signes)
- › **Quel est le nombre de bénéficiaires directs de votre projet ?**
(depuis le lancement du projet, sur une année en 2023, sur une année en 2027)
- › **Quel est l'échelon géographique de mise en œuvre actuel de votre projet ?**
(menu déroulant avec précision des localités)
- › **Quels effets ou changements positifs apportez-vous à vos bénéficiaires par les actions de votre projet ?**
(1 500 signes)
- › **Quel système de suivi et évaluation de votre impact avez-vous mis en place et/ou avez-vous prévu de mettre en place ?**
(1 500 signes)
- › **Avez-vous déjà effectué une ou plusieurs évaluations d'impact de tout ou partie de votre organisation ?**

5. Capacité de changement d'échelle

- › **Votre changement d'échelle a-t-il commencé ?**
- › **Si oui, quel bilan en tirez-vous ?**
(1 500 signes)

- › **Présentez dans quel(s) territoires vous envisagez le déploiement de votre projet, et en quoi ce(s) territoire(s) vous semble(nt) particulièrement adapté(s) et pertinent(s) pour votre essaimage.**
(1 500 signes)
- › **Décrivez la stratégie d'essaimage envisagée (ou en cours).**
(en précisant les moyens, les partenariats opérationnels, l'évolution de la structure ainsi que le calendrier prévisionnel)
(2 500 signes)
- › **Comment le changement d'échelle va-t-il vous permettre d'améliorer votre projet ? Comment allez-vous assurer d'avoir le même impact sur vos bénéficiaires dans ce contexte ?**
(1 500 signes)
- › **Dans quel cadre réglementaire s'inscrit votre projet ? Précisez si la réglementation exerce une influence sur vos activités.**
(1 500 signes)
- › **Quels obstacles ou difficultés éventuels (RH, gouvernance, foncier, etc.) pourraient empêcher ou limiter votre changement d'échelle ?**
(2 000 signes)
- › **Qu'attendez-vous en priorité de *La France s'engage* pour garantir la réussite de votre essaimage ?**
(menu déroulant)
- › **Qui est actuellement en charge du suivi de l'essaimage du projet dans votre équipe ?**
(ajouter les coordonnées de la personne qui participera au bootcamp)

N'oubliez pas !

Consultez la FAQ et
inscrivez-vous aux webinaires
sur notre site internet.

**Du 8 janvier au 8 février,
déposez votre dossier
en ligne.**

Vous avez des questions ? Contactez-nous à
concours@fondationlafrancesengage.org

www.fondationlafrancesengage.org



ANCE GAGE

Direction éditoriale et rédaction

Damien Baldin
Enora Hamon
Tristan Charlier

Direction artistique et graphisme

Orange Vif

Crédits photographiques

P. 2, 5, 7, 8, 11, 19, 26, 30, 36
Cyril Marcihacy,
Agence Oblique

P. 16, 23, 28
Solène Cochet,
Sylvain Leurent

P. 20
Solene Espitalie,
WAD - Vaucluse

P. 21
Apprentis d'Auteuil Mayotte

P. 24
Les Petites Cantines

NOTES PERSONNELLES

NOTES PERSONNELLES

Nos entreprises mécènes fondatrices



Nos partenaires mécènes



Nos partenaires institutionnels



LA FRANCE
S'ENGAGE

38 rue de la Folie-Régnault - 75011 Paris



www.fondationlafrancesengage.org